


439 M€
ENCOURS

277,73 €
VL ACTION AC

La maîtrise du prix

Amplegest Pricing Power est un OPCVM investi en moyennes et grandes capitalisations européennes, éligible au PEA et à l'assurance vie. Sa stratégie d'investissement repose sur 2 piliers de création d'Alpha :

La sélection d'une trentaine de sociétés cherchant à maîtriser les prix de leurs produits/services, et donc à protéger leur marge et leur croissance par de fortes barrières à l'entrée (marque forte, avance technologique, savoir-faire discriminant).

La gestion active des pondérations au sein du portefeuille en fonction de critères établis (actualité du secteur, valorisations...)

Amplegest Pricing Power est un fonds de stock picking, à fortes convictions (le Top 10 varie entre 40 et 50% du portefeuille)

Amplegest Pricing Power, de classification actions des pays de la zone euro, a pour double objectif de : réaliser une performance supérieure à celle de l'indice Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return EUR (dividendes réinvestis) sur une période de 5 ans ; mettre en oeuvre une stratégie d'investissement socialement responsable.


PERF. SEPTEMBRE
-1,5%

PERF. YTD
+8,4%

À risque plus faible

À risque plus élevé



SRI : à risque plus faible (1), rendement potentiellement plus faible, à risque plus élevé (7), rendement potentiellement plus élevé

Le niveau de risque de 1 ne signifie pas que l'investissement est dépourvu de risque. Cet indicateur représente le profil de risque affiché dans le DIC. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à la fin de la période de détention recommandée. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant cette échéance

Principaux risques

- Risque de perte en capital
- Risques liés aux actions
- Risque de change
- Risque de liquidité

Caractéristiques

Classification AMF : Actions de pays de la zone euro

Classification SFDR : Article 8

Conformité : Directive UCITS V

Éligible : PEA, Assurance vie

Valorisation : Journalière

Compartment : SICAV Amplegest

Indice de référence : *Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)*

Établissement Centralisateur : CACEIS BANK

Commission de surperformance : 20 % TTC maximum de la performance annuelle du compartiment au-delà de la performance de l'indice de référence

Frais de souscription : 3% max

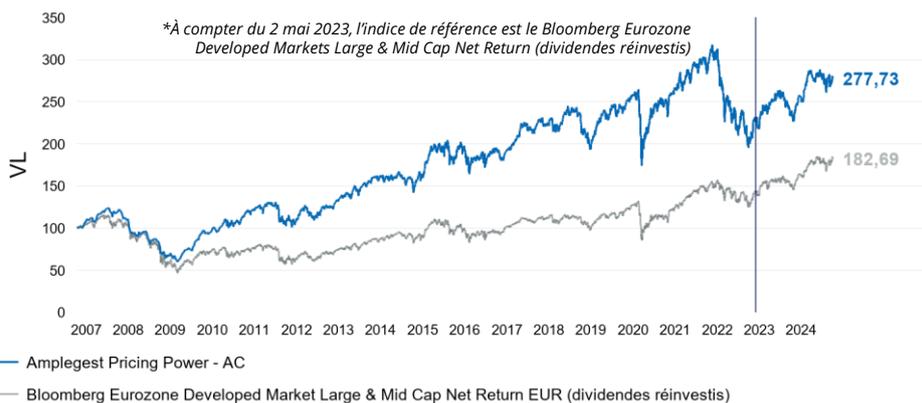
Frais de rachat : 0%

Durée de placement recommandée : 5 ans

Centralisation des ordres : avant 12h00



Historique de la performance



* Historique de l'indicateur de référence

Du 13/10/2006 au 31/12/2013 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% SBF 250

Du 01/01/2014 au 30/06/2014 : 20% DJ Stoxx 600 + 80% CAC All Tradable Net Return (dividendes réinvestis)

Du 01/07/2014 au 30/11/2022 : Stoxx Europe 600 Net Return (dividendes réinvestis)

Du 1er décembre 2022 au 1^{er} mai 2023 : Euro Stoxx Net Return EUR (dividendes réinvestis)

*À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Performances calendaires

| | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 | 2018 | 2017 | 2016 | 2015 | 2014 | 2013 | 2012 |
|-----------|--------|--------|--------|-------|--------|--------|--------|-------|--------|-------|--------|--------|
| Action AC | +17,9% | -30,2% | +17,7% | +3,2% | +29,5% | -11,1% | +16,4% | -2,3% | +19,6% | +0,9% | +22,7% | +21,7% |
| Indice* | +18,3% | -10,7% | +24,9% | -2,0% | +26,8% | -10,8% | +10,6% | +1,7% | +9,6% | +6,9% | +19,1% | +16,0% |

Performances

| Périodes | OPCVM | Indice* | Statistiques | 1 an | 3 ans | création | |
|----------|---------|---------|--|-------------------|--------|----------|------|
| 1 mois | -1,5% | +1,0% | Alpha | -2,6% | -33,9% | 112,5% | |
| 3 mois | -0,0% | +3,0% | Volatilité | 13,1% | 18,9% | 18,8% | |
| 6 mois | -3,3% | +1,1% | Indice | 9,9% | 12,7% | 16,5% | |
| YTD | +8,4% | +11,6% | Ratio de Sharpe | 1,33 | -0,10 | 0,28 | |
| 1 an | +17,5% | +20,2% | Indice | 2,03 | 0,60 | 0,17 | |
| 3 ans | -3,8% | +26,7% | Max. Drawdown | -9,3% | -38,3% | -51,5% | |
| 5 ans | +13,6% | +53,0% | Indice | -9,6% | -20,8% | -59,7% | |
| Création | +177,7% | +82,7% | Beta | 1,00 | 1,12 | 0,79 | |
| | | | *À compter du 2 mai 2023, l'indice de référence est le Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis) | Corrélation | 0,93 | 0,91 | 0,91 |
| | | | | Indice de Sortino | 1,65 | -0,23 | 0,45 |

| ACTIONS DISPONIBLES | AC | IC | FC | XC | PC |
|-------------------------|---------------|--------------|---------------|--------------|---------------|
| Code ISIN | FR0010375600 | FR0010889857 | FR0013333507 | FR001400HXB4 | FR001400N756 |
| Code Bloom | SCRND0C FP | AMPLMIC FP | AMPLPFC FP | AMPLMXC FP | AMPLPPC FP |
| Frais de gestion | 2,30% | 1,00% | 1,40% | 1,20% | 2,00% |
| Minimum de souscription | 0,0001 action | 250 000€ | 0,0001 action | 5 000 000€ | 0,0001 action |
| Date de création | Octobre 2006 | Mai 2010 | Mai 2018 | Mai 2023 | Janvier 2024 |

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

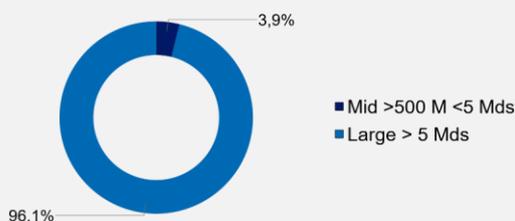
Portefeuille

Nombre de lignes : 29
Capitalisation moy. pondérée : 104,2Mds€

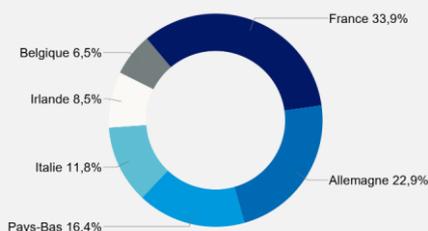
Dix premières lignes

| | Poids |
|--------------------|--------------|
| ASML | 8,2% |
| SAP | 6,4% |
| Schneider Electric | 5,9% |
| Hermès | 5,0% |
| Linde | 4,9% |
| Safran | 4,9% |
| Ferrari | 4,6% |
| Wolters Kluwer | 3,9% |
| L'Oréal | 3,6% |
| Hannover Re | 3,6% |
| Total | 50,9% |

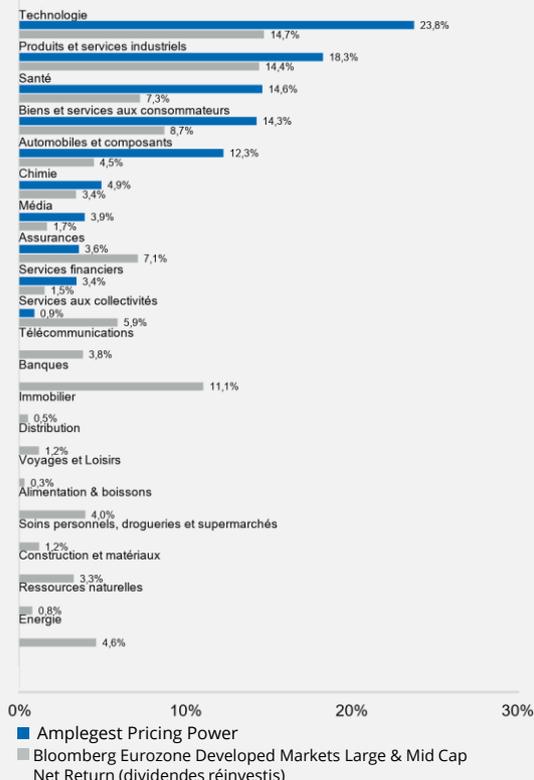
Répartition par capitalisation (base 100)



Répartition par pays (base 100)



Répartition par secteur (base 100)



L'équipe de gestion



Gilles CONSTANTINI
Gérant Pricing Power



Maxime DURAND
Gérant Pricing Power

Faits marquants

Le mois de septembre 2024 a été marqué par de nombreux rebondissements sur les marchés, tantôt attendus (des baisses de taux des banques centrales des 2 côtés de l'Atlantique), tantôt inattendus (plan de relance chinois). Ces éléments, en plus de données macroéconomiques américaines qui se sont avérées rassurantes, ont donné lieu à un léger regain de volatilité et surtout à une nette surperformance des valeurs cycliques par rapport aux défensives. Notons qu'en août, les valeurs défensives avaient été favorisées. Pendant ce mois, le fonds Amplegest Pricing Power cède -1,5% alors que son indice de référence s'adjuge +1%.

Au niveau du fonds, l'allocation sectorielle a été un détracteur à la performance, comme souvent depuis le début d'année : la surpondération au luxe a été légèrement positive mais n'a pas permis de compenser les secteurs de l'automobile et de la technologie. Parmi les contributeurs négatifs, dans le secteur de la santé, les managements d'Icon et Merck Kgaa, liés à l'environnement des biotechs, ont noté une certaine forme d'attentisme. Parmi les contributeurs positifs, le plan de relance en Chine a largement favorisé les valeurs de luxe sur le mois (Hermès, Brunello Cuccinelli, L'Oréal et Moncler). Mais, les écarts de performance du fonds sur le mois s'expliquent en grande partie par des effets de sélection.

Un nombre élevé d'annonces spécifiques ont été relevées. Parmi lesquelles, on notera les opérations de placement sur Atoss Software et Moncler. D'Ieteren a annoncé une restructuration de son actionariat avec un dividende exceptionnel d'un montant de 30% de valeur du titre (soumis à une taxation de 30%...). Campari Group a annoncé le départ surprise de son directeur général, 6 mois après sa nomination. Le titre a été soldé alors que la situation dans le secteur des spiritueux reste très incertaine. Nous en avons profité pour renforcer notamment ASML, Hermès et Interpump.

Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Mouvements du mois

Achats (+) / Renforcements

ASML

Hermès

Interpump

Ventes (-) / Allègements

Campari (-)

L'Oréal

Linde

Contributeurs à la performance sur le mois

| Positifs | % | Négatifs | % |
|--------------------|------|-----------|-------|
| Safran | 0,26 | ASML | -0,61 |
| Brunello Cucinelli | 0,25 | Icon | -0,44 |
| Scout24 | 0,24 | D'Ieteren | -0,41 |
| Schneider Electric | 0,16 | Campari | -0,31 |
| Hermès | 0,15 | Ferrari | -0,30 |

Source des données : Amplegest

Cette communication publicitaire ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative. Elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement

Démarche ESG

Notre modèle GEST

Pour une meilleure Gouvernance, un Environnement maîtrisé et un Social plus juste, en toute Transparence

Dès 2017, Ampeggest a développé sa propre méthodologie d'analyse et d'intégration des critères extra-financiers, une méthode propriétaire fondée sur la Transparence et le Dialogue.

Notre démarche d'investisseur responsable s'inscrit dans une volonté de financement de l'économie réelle de manière durable tout en soutenant et incitant les entreprises à de meilleures pratiques.

Aux côtés de paramètres financiers, l'ESG est au cœur du processus de sélection et de pondération des valeurs.

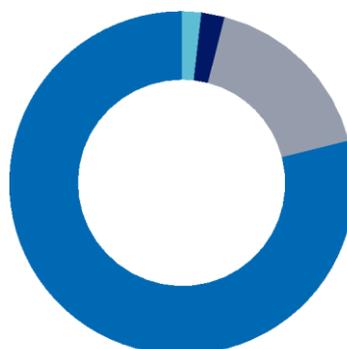
Ampeggest Pricing Power a retenu une thématique ISR et doit afficher une note ESG supérieure à la moyenne des 80% meilleures valeurs notées de son univers.

A partir de l'univers d'investissement de départ (constitué d'émetteurs domiciliés en zone euro dont la capitalisation boursière dépasse 1 Milliard EUR et dont le volume quotidien moyen échangé sur les 3 derniers mois dépasse 2 millions EUR), le fonds applique les filtres extra-financiers suivants :

1. Exclusion de produits et de secteurs qui constituent un risque important pour l'environnement et les populations notamment le tabac, le charbon thermique, l'armement controversés, ... (cf. Politique d'exclusion),
2. Exclusion des valeurs faisant l'objet de controverses et exclues par le comité controverses et réputation d'Ampeggest (cf. Politique de gestion des controverses)
3. Exclusion des valeurs les moins bien notées au niveau des piliers ESG, E, S et G (cf. code de transparence)

La mise en œuvre de ces trois filtres aboutit à une réduction de l'univers d'investissement de départ de 20% selon une approche d'intégration ESG. Le fonds Ampeggest Pricing Power est un fonds labellisé ISR qui applique la démarche de sélectivité et qui effectue une analyse ISR de 90% minimum des émetteurs en portefeuille (en nombre d'émetteurs et liquidité exclues).

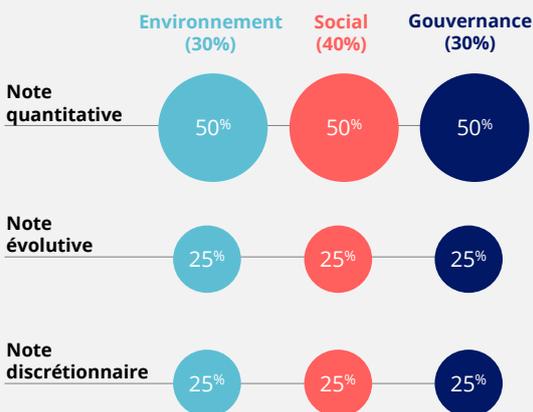
Taux d'exclusion de l'univers de sélectivité



- Exclusions Ampeggest : 1,8%
- Exclusions Fonds : 2,2%
- Exclusions Méthode de sélectivité : 17,0%
- Eligibles : 79,0%

Notre modèle GEST

Trois approches complémentaires

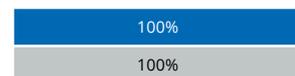


= Note Globale comprise entre {-4 ; +4}



Pour plus d'information sur notre politique ESG et consulter les différents documents et rapports disponibles

<https://www.ampeggest.com/fr-FR/investissement-responsable>

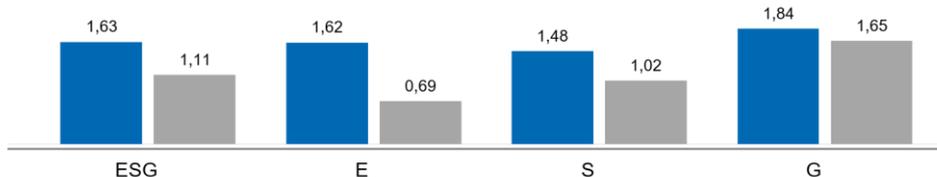


Taux de couverture (en %)

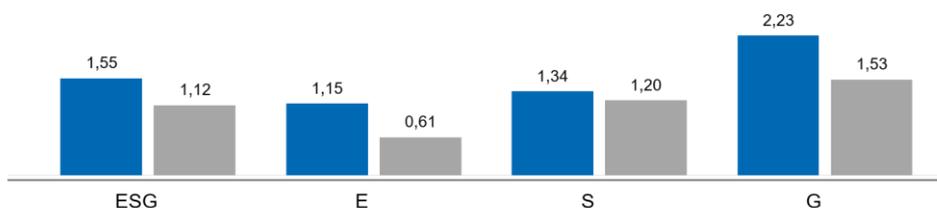
■ Ampeggest Pricing Power ■ Univers

Notation ESG

Au 30/09/2024



Au 31/12/2023



■ Ampeggest Pricing Power ■ Univers

Univers d'investissement : Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Source : modèle propriétaire GEST, données depuis le 1^{er} septembre 2019, pas de données historiques disponibles.

Notre méthodologie

Notre modèle propriétaire GEST repose sur les 3 piliers principaux : **Environnement, Social et Gouvernance** et réunissent plus d'une trentaine de critères. Notre démarche est construite sur la Transparence et le Dialogue.

Ces critères rassemblent neuf thèmes d'investissement :

L'analyse du pilier Environnement repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques environnementaux au travers de l'intensité carbone (direct plus premier tiers des fournisseurs) et de l'impact environnemental hors carbone (direct et indirect) c'est à dire l'utilisation de l'eau, le rejet de polluants de l'eau et de la terre, le rejet de polluants de l'air et l'utilisation de ressources naturelles.

L'analyse du pilier Social repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques sociaux au travers de l'attention portée aux salariés ainsi que de la santé et sécurité des salariés et du traitement des fournisseurs.

L'analyse du pilier Gouvernance repose sur l'analyse des opportunités et/ou risques de gouvernance au travers de la rémunération des dirigeants, de l'indépendance des administrateurs, de l'indépendance du comité d'audit, et du droit des actionnaires.

Pour chaque société de l'univers d'investissement du département Asset Management, le modèle GEST définit une note ESG comprise entre -4 et +4.

Objectifs de Développement Durable

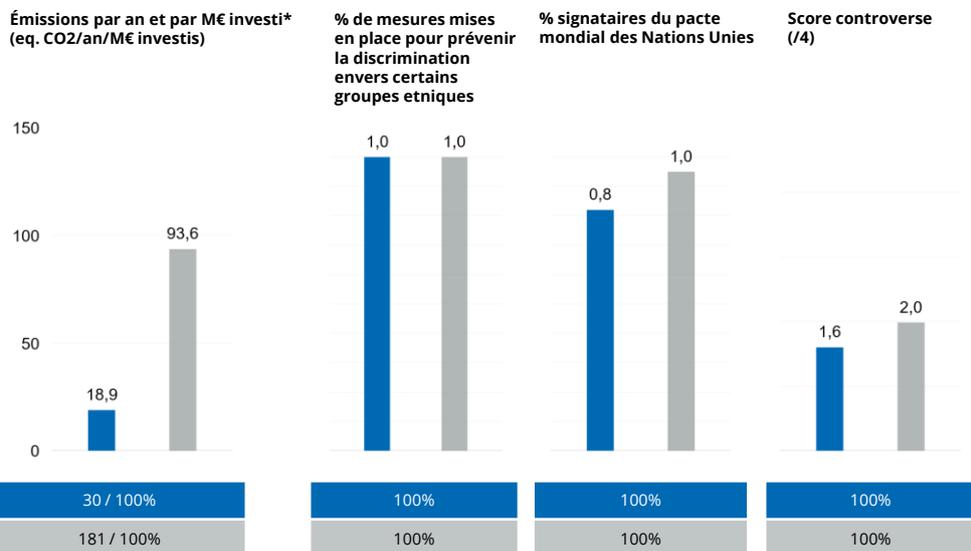


Meilleures notes ESG du fonds

| | Note ESG | Note E | Note S | Note G |
|-----------|----------|--------|--------|--------|
| L'OREAL | 2,8 | 2,0 | 3,0 | 3,4 |
| HERMES | 2,4 | 1,9 | 3,2 | 1,9 |
| SAP | 2,2 | 2,3 | 3,0 | 0,9 |
| SCHNEIDER | 2,1 | 2,0 | 2,8 | 1,3 |
| UCB | 2,1 | 1,6 | 1,6 | 3,2 |

Source : modèle propriétaire GEST

Mesures d'impact du fonds



Couverture de la notation (nb/%)

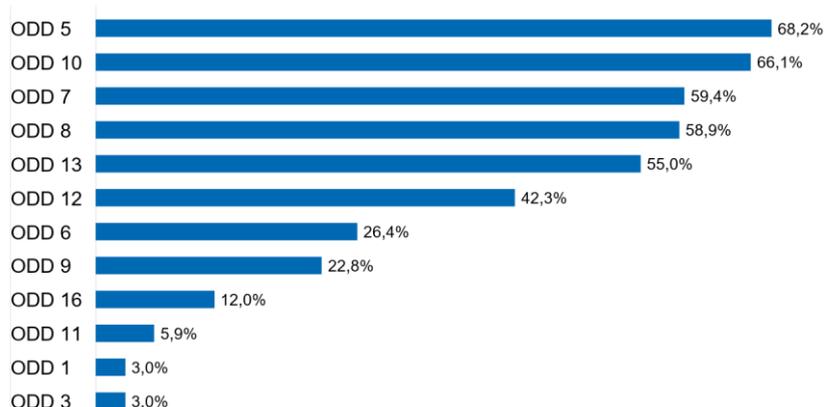
Dans le cadre du label ISR, nous nous engageons à ce que les 2 indicateurs suivants surperforment l'univers de référence : l'empreinte carbone et le score controversé.

- Amplegest Pricing Power
- Bloomberg Eurozone Developed Market Large & Mid Cap Net Return (dividendes réinvestis)

Source : S&P Trucost Limited © Trucost 2022, MSCI

L'impact carbone correspond à la somme des émissions de gaz à effet de serre des entreprises détenues par Amplegest. Ces données capturent les activités propres à l'entreprise ainsi que les activités des fournisseurs de premier rang de l'entreprise. La détection d'Amplegest est mesurée par rapport à la capitalisation boursière.

% d'exposition aux Objectifs de Développement Durable*



Source MSCI :

(* Une entreprise est considérée dans sa globalité comme contribuant positivement aux ODD dès le premier centime de chiffre d'affaires provenant de son activité, de ses produits et services, selon la recommandation de l'AFG. (*) Objectifs de Développement Durable (**) ces informations sont données à titre purement illustratif et ne font pas l'objet de contraintes de gestion mentionnées dans la documentation légale de l'OPC.

Vos interlocuteurs



Jean-François Castellani

Associé, Directeur du Développement
Asset Management
Tél : 06 77 73 55 43
jf.castellani@amplegest.com



Xavier Coquema

Responsable distribution Internationale
Tél : 06 31 38 88 02
x.coquema@amplegest.com



Cédric Michel

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 01 53 93 23 23
c.michel@amplegest.com



Paul Raoulx

Relations Investisseurs – Distribution France
Tél : 06 75 98 89 15
p.raoulx@amplegest.com

Glossaire

Alpha : L'alpha mesure la performance d'un portefeuille par rapport à son indicateur de référence. Un alpha négatif signifie que le fonds a fait moins bien que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 10% en un an et le fonds n'a progressé que de 6% : son alpha est égal à - 4). Un alpha positif caractérise un fonds qui a fait mieux que son indicateur (ex : l'indicateur a progressé de 6% en un an et le fonds a progressé de 10% : son alpha est égal à 4).

Bêta : Le bêta mesure la relation existante entre les fluctuations des valeurs liquidatives du fonds et les fluctuations des niveaux de son indicateur de référence.

Un bêta inférieur à 1 indique que le fonds «amortit» les fluctuations de son indice (bêta = 0,6 signifie que le fonds progresse de 6% si l'indice progresse de 10% et recule de 6% si l'indice recule de 10%). Un bêta supérieur à 1 indique que le fonds «amplifie» les fluctuations de son indice (bêta = 1,4 signifie que le fonds progresse de 14% lorsque l'indice progresse de 10% mais recule aussi de 14% lorsque l'indice recule de 10%). Un bêta inférieur à 0 indique de que fonds réagit inversement aux fluctuations de son indice (bêta = - 0.6 signifie que le fonds baisse de 6% lorsque l'indice progresse de 10% et inversement).

Capitalisation : Valeur d'une société sur le marché boursier à un moment précis. Elle s'obtient en multipliant le nombre d'actions d'une société par son cours de Bourse.

Corrélation : Mesure de la façon dont des titres ou catégories d'actifs évoluent les uns par rapport aux autres. Des investissements fortement corrélés ont tendance à évoluer de concert, à la hausse ou à la baisse, tandis que des investissements faiblement corrélés tendent à se comporter de manières différentes dans différentes conditions de marché, faisant profiter les investisseurs des avantages de la diversification. La mesure de la corrélation oscille de 1 (corrélation parfaite) à -1 (corrélation inverse parfaite). Un coefficient de corrélation égal à 0 signifie une absence totale de corrélation.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

Max drawdown : Le max drawdown mesure la plus forte baisse dans la valeur du portefeuille. Il correspond à la perte maximale historique supportée par l'investisseur qui aurait acheté au plus haut et revendu au plus bas, et ce pendant une durée déterminée.

Ratio de Sharpe : Le ratio de Sharpe mesure la rentabilité excédentaire par rapport au taux sans risque divisé par l'écart-type de cette rentabilité. Il s'agit d'une mesure de la rentabilité marginale par unité de risque. Lorsqu'il est positif, plus il est élevé, plus la prise de risque est rémunérée. Un ratio de Sharpe négatif ne signifie pas nécessairement que le portefeuille a connu une performance négative mais que celle-ci a été inférieure à un placement sans risque.

Ratio de Sortino : Le ratio de Sortino mesure l'excès de rentabilité du portefeuille par rapport à un placement sans risque. Il évalue uniquement la volatilité (cf. définition ci-dessous) à la baisse.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Volatilité : Amplitude de variation du prix/de la cotation d'un titre, d'un fonds, d'un marché ou d'un indice qui permet de mesurer l'importance du risque sur une période donnée. Elle est déterminée par l'écart-type qui s'obtient en calculant la racine carrée de la variance. La variance étant calculée en faisant la moyenne des écarts à la moyenne, le tout au carré. Plus la volatilité est élevée, plus le risque est important.

Mentions légales

Ceci est une communication publicitaire. Elle ne constitue ni un document contractuel contraignant, ni un document d'information requis par une disposition législative, et elle n'est pas suffisante pour prendre une décision d'investissement. Veuillez-vous référer au Prospectus de l'OPC et au Document d'Informations Clés avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est un document promotionnel à usage d'une clientèle de non professionnels au sens de la Directive MIFID II. Ce document est un outil de présentation simplifiée et ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Les informations présentées dans ce document sont la propriété de Amplegest. Elles ne peuvent en aucun cas être diffusées à des tiers sans l'accord préalable de Amplegest. Le traitement fiscal dépend de la situation de chacun, est de la responsabilité de l'investisseur et reste à sa charge. Le Document d'Informations Clés et le prospectus doivent être remis à l'investisseur qui doit en prendre connaissance préalablement à toute souscription. L'ensemble des documents réglementaires du Fonds sont disponibles gratuitement sur le site de la société de gestion www.amplegest.com ou sur simple demande écrite adressée à contact@amplegest.com ou adressée directement au siège social de la société 50 boulevard Haussmann-75009 Paris. Les investissements dans des Fonds comportent des risques, notamment le risque de perte en capital ayant pour conséquence la perte de tout ou partie du montant initialement investi. Amplegest peut recevoir ou payer une rémunération ou une rétrocession en relation avec le/les Fonds présentés. Amplegest ne peut en aucun cas être tenue responsable, envers quiconque, de toute perte ou de tout dommage direct, indirect ou de quelque nature que ce soit résultant de toute décision prise sur la base d'informations contenues dans ce document. Ces informations sont fournies à titre indicatif, de manière simplifiée et susceptibles d'évoluer dans le temps ou d'être modifiées à tout moment sans préavis. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

Toute réclamation peut être adressée, gratuitement, soit auprès de votre interlocuteur habituel (au sein de Amplegest), soit directement auprès du Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) de Amplegest en écrivant au siège social de la société (50 boulevard Haussmann, 75009 Paris, France).